



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 70

Votants : 74 (dont 4
procurations)

N°49

OBJET :

DECHETS
MENAGERS ET
ASSIMILES

REDEVANCE
SPECIALE SUR
VICHY, CUSSET
ET BELLERIVE

TARIFS 2019

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

20 DEC. 2018

Publiée ou notifiée le :

20 DEC. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la question n°4 A) - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à 43 et de la n°46 à 53) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°28) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR (de la délibération n°1 à 48 et de la n°50 à 53) - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. B. BAYLAUCQ à A. DAUPHIN - J. BLETTERY à N. COULANGE - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°27) - B. KAJDAN à JL. GUITARD – W. PASZKUDZKI à C. LEPRAT- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant :

M. F. SZYPULA par D. LAPENDRY, Vice-Président.

M. B. AGUIAR par J. BAPTISTE Conseiller Communautaire.

Absent excusé : M C. CATARD, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération,

Vu la délibération n°19 du 19 septembre 2002 instituant le principe de la Redevance Spéciale pour la gestion des déchets des usagers non ménages sur les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy,

Vu la délibération n°28 du 27 mars 2003 fixant les modalités d'application de la Redevance Spéciale reprise dans le règlement de collecte,

Considérant la nécessité de voter chaque année les tarifs d'accès au service à savoir du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019,

Propose au Conseil Communautaire de maintenir les tarifs 2018 pour 2019 :

- Frais d'adhésion au service :

Adhésion au service	Tarif unitaire (en € toutes taxes incluses)
Frais fixe payable une seule fois au moment de l'adhésion	108.23

- Pré-collecte :

- La grille tarifaire par conditionnement des sacs est la suivante :

Type de conditionnement par catégorie de sacs	Tarif du rouleau (à l'unité en € toutes taxes incluses)
Sacs jaunes 20 x 50 litres	0.94

- La grille tarifaire des bacs est la suivante (location et maintenance) :

Type de bacs	Tarif annuel (à l'unité en € toutes taxes incluses)
120 litres	4.21
240 litres	5.29
360 litres	7.45
500 litres	20.43
660 litres	16.58
770 litres	16.95
1000 litres	23.20

- Collecte, transport, traitement (tri et enfouissement) :

Type de prestation	Tarif au volume (le litre en € toutes taxes incluses)
Déchets ménagers résiduels (gris)	
Collecte	0.0269
Traitement	0.0198
Déchets recyclables (jaune)	
Collecte	0.0153
Traitement	0.0168
Déchets fermentescibles	
Collecte et traitement (fourniture bac inclus)	0.0357

- Frais de gestion courante

Frais de gestion	Tarif (au litre en € toutes taxes incluses)
Frais annuel indexé sur le volume de déchets produits par semaine et déclaré dans la convention d'adhésion	0.0228

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve les propositions tarifaires ci-dessus,
- dit que les recettes seront imputées au service n° 6004 du budget DMA,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté,
Le 13 décembre 2018.
Les Membres du Conseil présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 49 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2018 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - REDEVANCE SPECIALE
SUR VICHY CUSSET ET BELLERIVE

.....
Date de décision: 13/12/0201

Date de réception de l'accusé 20/12/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 13DEC2018_49

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-02011213-13DEC2018_49-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....
Nom du fichier : 49.pdf (99_DE-003-200071363-02011213-13DEC2018_49-DE-
1-1_1.pdf)